

Compte rendu Public du

Conseil Municipal

Vendredi 14 avril 2017



1° - AFFAIRES FINANCIERES

**Approbation à l'unanimité des membres présents du Compte Rendu du Conseil Municipal du
10 Mars 2017**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, a approuvé le compte de gestion du Budget de la Commune et des Budgets Annexes. En second lieu, Monsieur le maire a quitté la séance, Jeanine GESSEN a été élue Présidente de la séance pour l'approbation des comptes Administratifs 2016 de la Commune et des Budgets Annexes, lesquels peuvent se résumer ainsi ;

1° - Budget principal DE LA COMMUNE

COMPTE ADMINISTRATIF - COMMUNE						
Libellés	Investissement		Fonctionnement		ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté	241 590,70 €			0,00 €	241 590,70 €	0,00 €
Résultat de l'exercice	1 019 878,48 €	722 186,88	1 709 002,00 €	2 304 788,86 €	2 728 880,48 €	3 026 975,74 €
TOTAUX	1 261 469,18 €	722 186,88 €	1 709 002,00 €	2 304 788,86 €	2 970 471,18 €	3 026 975,74 €
Résultat de clôture	539 282,30 €			595 786,86 €	539 282,30 €	595 786,86 €
Restes à Réaliser	648 989,24 €	654 522,14 €			648 989,24 €	654 522,14 €
TOTAUX CUMULES	1 188 271,54 €	654 522,14 €		595 786,86 €	1 188 271,54 €	1 250 309,00 €
RESULTAT DEFINITIF	533 749,40 €			595 786,86 €		62 037,46 €

2° - Budget Annexe « SERVICE DE L'EAU »

COMPTE ADMINISTRATIF - EAU						
Libellés	Investissement		Fonctionnement		ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté		345 814,79 €		112 484,41 €	0,00 €	458 299,20 €
Résultat de l'exercice	192 829,23 €	112 387,00 €	618 464,60 €	572 755,47 €	811 293,83 €	685 142,47 €
TOTAUX	192 829,23 €	458 201,79 €	618 464,60 €	685 239,88 €	811 293,83 €	1 143 441,67 €
Résultat de clôture		265 372,56 €		66 775,28 €	0,00 €	332 147,84 €
Restes à Réaliser	266 190,05 €	13 000,00 €			266 190,05 €	13 000,00 €
TOTAUX CUMULES	266 190,05 €	278 372,56 €		66 775,28 €	266 190,05 €	345 147,84 €
RESULTAT DEFINITIF		12 182,51 €		66 775,28 €		78 957,79 €

3° - Budget Annexe – « SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT »

COMPTE ADMINISTRATIF - ASSAINISSEMENT						
Libellés	Investissement		Fonctionnement		ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
résultat reporté	56 017,08 €			0,00 €	56 017,08 €	0,00 €
Résultat de l'exercice	161 846,98 €	199 157,92 €	197 821,15 €	241 070,86 €	359 668,13 €	440 228,78 €
TOTAUX	217 864,06 €	199 157,92 €	197 821,15 €	241 070,86 €	415 685,21 €	440 228,78 €
Résultat de cloture	18 706,14 €			43 249,71 €	18 706,14 €	43 249,71 €
Restes à Réaliser	147 301,53 €	72 030,00 €			147 301,53 €	72 030,00 €
TOTAUX CUMULES	166 007,67 €	72 030,00 €		43 249,71 €	166 007,67 €	115 279,71 €
RESULTAT DEFINITIF	93 977,67 €			43 249,71 €	50 727,96 €	

4° - Budget annexe – « SERVICE DES TRANSPORTS SCOLAIRES »

COMPTE ADMINISTRATIF - TRANSPORT SCOLAIRE						
Libellés	Investissement		Fonctionnement		ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté		38 348,01 €			0,00 €	38 348,01 €
Résultat de l'exercice	0,00 €	0,00 €	146 687,41 €	146 687,41 €	146 687,41 €	146 687,41 €
TOTAUX	0,00 €	38 348,01 €	146 687,41 €	146 687,41 €	146 687,41 €	185 035,42 €
Résultat de cloture		38 348,01 €		0,00 €		38 348,01 €
Restes à Réaliser					0,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULES	0,00 €	38 348,01 €		0,00 €	0,00 €	38 348,01 €
RESULTAT DEFINITIF		38 348,01 €		0,00 €		38 348,01 €

5° - Budget annexe «CONSTRUCTION DE CAVEAUX »

COMPTE ADMINISTRATIF - CAVEAUX						
Libellés	Investissement		Fonctionnement		ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
résultat reporté		1 600,60 €			0,00 €	1 600,60 €
résultat de l'exercice	70 497,86 €	70 497,86 €	72 855,00 €	75 212,24 €	143 352,86 €	145 710,10 €
TOTAUX	70 497,86 €	72 098,46 €	72 855,00 €	75 212,24 €	143 352,86 €	147 310,70 €
résultat de cloture		1 600,60 €		2 357,24 €		3 957,84 €
Restes à Réaliser					0,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULES	0,00 €	1 600,60 €		2 357,24 €	0,00 €	3 957,84 €
RESULTAT DEFINITIF		1 600,60 €				3 957,84 €

6° - Budget annexe «MULTIPLE RURAL »

COMPTE ADMINISTRATIF - MULTIPLE RURAL						
Libellés	Investissement		Fonctionnement		ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
résultat reporté	10 809,10 €			0,00 €	10 809,10 €	0,00 €
résultat de l'exercice	2 291,51 €	6 918,23 €	3 715,33 €	10 645,43 €	6 006,84 €	17 563,66 €
TOTAUX	13 100,61 €	6 918,23 €	3 715,33 €	10 645,43 €	16 815,94 €	17 563,66 €
résultat de cloture	6 182,38 €			6 930,10 €		747,72 €
Restes à Réaliser					0,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULES	6 182,38 €	0,00 €		6 930,10 €	0,00 €	747,72 €
RESULTAT DEFINITIF	6 182,38 €			6 930,10 €		747,72 €

7° - Budget annexe «POLE MEDICAL »

COMPTE ADMINISTRATIF - POLE MEDICAL						
Libellés	Investissement		Fonctionnement		ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
résultat reporté		137 332,75 €	4 888,28 €	0,00 €	4 888,28 €	137 332,75 €
résultat de l'exercice	215 371,35 €	53 482,11 €	16 876,03 €	45 837,81 €	232 247,38 €	99 319,92 €
TOTAUX	215 371,35 €	190 814,86 €	21 764,31 €	45 837,81 €	237 135,66 €	236 652,67 €
résultat de cloture	24 556,49 €			24 073,50 €	24 556,49 €	24 073,50 €
Restes à Réaliser	12 882,04 €	30 000,00 €			12 882,04 €	30 000,00 €
TOTAUX CUMULES	37 438,53 €	30 000,00 €		24 073,50 €	37 438,53 €	54 073,50 €
RESULTAT DEFINITIF	7 438,53 €					16 634,97 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, a procédé à l'affectation des résultats du Budget de la Commune et des Budgets Annexes de la façon suivante :

Budget de la Commune:

AFFECTATION DU RESULTAT - BUDGET COMMUNE 2017		
DETERMINATION DU RESULTAT A AFFECTER AU BP 2017		
Résultat de l'exercice 2016		
	Excédent	595 786,86 €
	Déficit	
Report des résultats antérieurs		
	Excédent	0
	Déficit	/
	RESULTAT CUMULE -TOTAL RESULTAT A AFFECTER	595 786,86 €

AFFECTATION DU RESULTAT 2016	
Pour mémoire autofinancement prévu au BP 2016- compte 021/023	397 936,16 €
Affectation en Report à nouveau au compte 002 au BP 2017	56 504,56 €
Affectation en Virement à la section d'investissement au compte 1068 du BP 2017	539 282,30 €

Budget de l'eau:

AFFECTATION DU RESULTAT - BUDGET EAU 2017		
DETERMINATION DU RESULTAT A AFFECTER AU BP 2017		
Résultat de l'exercice 2016		
	Excédent	/
	Déficit	45 709,13 €
Report des résultats antérieurs		
	Excédent	112 484,41 €
	Déficit	/
	RESULTAT CUMULE -TOTAL RESULTAT A AFFECTER	66 775,28 €

AFFECTATION DU RESULTAT 2016	
Pour mémoire autofinancement prévu au BP 2016 - compte 021/023	30 231,34 €
Affectation en Report à nouveau compte 002 au BP 2017	66 775,28 €
Affectation en Virement à la section d'investissement au compte 1068 du BP 2017	0,00 €
Affectation au Budget Général	60 000,00 €

Budget de l'Assainissement:

AFFECTATION DU RESULTAT - BUDGET ASSAINISSEMENT 2017		
DETERMINATION DU RESULTAT A AFFECTER AU BP 2017		
Résultat de l'exercice 2016		
	Excédent	43 249,71 €
	Déficit	/
Report des résultats antérieurs		
	Excédent	0,00 €
	Déficit	/
	RESULTAT CUMULE -TOTAL RESULTAT A AFFECTER	43 249,71 €

AFFECTATION DU RESULTAT 2016	
Pour mémoire autofinancement prévu au BP 2016 - compte 021/023	37 462,95 €
Affectation en Report à nouveau au compte 002 au BP 2017	0,00 €
Affectation en Virement à la section d'investissement au compte 1068 du BP 2017	43 249,71 €

Budget de Multiple Rural:

AFFECTATION DU RESULTAT - BUDGET MULTIPLE RURAL 2017		
DETERMINATION DU RESULTAT A AFFECTER AU BP 2017		
Résultat de l'exercice 2016		
	Excédent	6 930,10 €
	Déficit	/
Report des résultats antérieurs		
	Excédent	0,00 €
	Déficit	/
	RESULTAT CUMULE -TOTAL RESULTAT A AFFECTER	6 930,10 €

AFFECTATION DU RESULTAT 2016	
Pour mémoire autofinancement prévu au BP 2016- compte 021/023	6 182,38 €
Affectation en Report à nouveau compte 002 au BP 2017	747,72 €
Affectation en Virement à la section d'investissement au compte 1068 du BP 2017	6 182,38 €

Budget Caveaux:

AFFECTATION DU RESULTAT - BUDGET CAVEAUX 2017		
DETERMINATION DU RESULTAT A AFFECTER AU BP 2017		
Résultat de l'exercice 2016		
	Excédent	2 357,24 €
	Déficit	
Report des résultats antérieurs		
	Excédent	
	Déficit	0,00 €
	RESULTAT CUMULE -TOTAL RESULTAT A AFFECTER	2 357,24 €

AFFECTATION DU RESULTAT 2016	
Pour mémoire autofinancement prévu au BP 2016 - compte 021/023	0,00 €
Affectation en Report à nouveau compte 002 au BP 2017	0,00 €
Affectation en Virement à la section d'investissement au compte 1068 du BP 2017	2 357,24 €

Budget Pôle Médical:

AFFECTATION DU RESULTAT - BUDGET POLE MEDICAL 2017		
DETERMINATION DU RESULTAT A AFFECTER AU BP 2017		
Résultat de l'exercice 2016		
	Excédent	28 961,78 €
	Déficit	
Report des résultats antérieurs		
	Excédent	
	Déficit	4 888,28 €
	RESULTAT CUMULE -TOTAL RESULTAT A AFFECTER	24 073,50 €

AFFECTATION DU RESULTAT 2016	
Pour mémoire autofinancement prévu au BP 2016 - compte 021/023	8 728,20 €
Affectation en Report à nouveau compte 002 au BP 2017	0,00 €
Affectation en Virement à la section d'investissement au compte 1068 du BP 2017	24 073,50 €

Le Conseil Municipal a ensuite voté la hausse des taux d'imposition de 1% à l'unanimité des membres présents afin de poursuivre son programme d'équipements au profit de la population et notamment les travaux de sécurisation de la traversée du bourg nécessitant une augmentation des recettes issues des impôts et taxes:

- TAXE D'HABITATION = 8.23 % AU LIEU DE 8.15 %
- FONCIER BATI = 15.15 % AU LIEU DE 15.00 %
- FONCIER NON BATI = 75.78 % AU LIEU DE 75.03 %

Il a ensuite voté, à l'unanimité des membres présents, les BUDGETS PRIMITIFS 2017, à savoir :

1 - POUR LA COMMUNE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- . En dépenses, à la somme de : 2 298 480.00 €uros
- . En recettes, à la somme de : 2 298 480.00 €uros

SECTION D'INVESTISSEMENT

- . En dépenses, à la somme de : 2 264 630.00 €uros
- . En recettes, à la somme de : 2 264 630.00 €uros

2 - POUR LE SERVICE DE L'EAU

SECTION D'EXPLOITATION

- . En dépenses, à la somme de : 651 246.00 €uros
- . En recettes, à la somme de : 651 246.00 €uros

SECTION D'INVESTISSEMENT

. En dépenses, à la somme de :	446 033.56 €uros
. En recettes, à la somme de :	446 033.56 €uros

3 – POUR LE SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT**SECTION D'EXPLOITATION**

. En dépenses, à la somme de :	236 046.00 €uros
. En recettes, à la somme de :	236 046.00 €uros

SECTION D'INVESTISSEMENT

. En dépenses, à la somme de :	311 796.00 €uros
. En recettes, à la somme de :	311 796.00 €uros

4 – POUR LE SERVICE DES TRANSPORTS SCOLAIRES**SECTION D'EXPLOITATION**

. En dépenses, à la somme de :	144 650.00 €uros
. En recettes, à la somme de :	144 650.00 €uros

SECTION D'INVESTISSEMENT

. En dépenses, à la somme de :	38 348.01 €uros
. En recettes, à la somme de :	38 348.01 €uros

5 – POUR LE MULTIPLE RURAL**SECTION D'EXPLOITATION**

. En dépenses, à la somme de :	8 878.00 €uros
. En recettes, à la somme de :	8 878.00 €uros

SECTION D'INVESTISSEMENT

. En dépenses, à la somme de :	8 920.38 €uros
. En recettes, à la somme de :	8 920.38 €uros

6 – POUR LES CAVEAUX**SECTION D'EXPLOITATION**

. En dépenses, à la somme de :	68 484.50 €uros
. En recettes, à la somme de :	68 484.50 €uros

SECTION D'INVESTISSEMENT

. En dépenses, à la somme de :	72 442.34 €uros
. En recettes, à la somme de :	72 442.34 €uros

7 – POUR LE PÔLE MEDICAL**SECTION D'EXPLOITATION**

. En dépenses, à la somme de :	50 700.00 €uros
. En recettes, à la somme de :	50 700.00 €uros

SECTION D'INVESTISSEMENT

. En dépenses, à la somme de :	341 146.00 €uros
. En recettes, à la somme de :	341 146.00 €uros

Il a également pris note du montant des subventions sollicitées au titre de la DETR ou du fonds de Soutien à l'Investissement Local 2017 :

- 80 000.00€ pour l'extension du Pôle Médical
- 14 300.00€ pour l'extension de la Maison des Associations
- 3 500.00€ pour les frais d'étude en vue de la réhabilitation de la Place du Pré Clos

Ainsi qu'une subvention sollicitée auprès du Conseil Régional à hauteur de 105 000.00€ pour l'extension du Pôle Médical.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a voté à l'unanimité des membres présents le montant des subventions aux associations et organismes extérieurs pour l'année 2017. Il est à préciser que pour calculer le montant des subventions aux clubs sportifs il a été repris la grille de calcul mise en place les années antérieures. Pour mémoire, le nombre de points attribués à chaque association est multiplié par une valeur de point de 5,40 € lequel permet le calcul de la subvention et les frais d'arbitrage sont financés à hauteur de 20%. Selon ce mode de calcul, l'ensemble de ces subventions a diminué pour les associations concernées à savoir le football, le basket-ball, le tennis et le karaté.

Pour les associations de loisirs et culturelles, il a été décidé par le Conseil Municipal de reconduire l'ensemble de ces subventions. Pour les associations ayant bénéficié de subventions exceptionnelles en 2015, (B.A.L et Atelier Terre de Beauzac), les subventions annuelles ont été à nouveau suspendues en 2017.

Pour les associations ou organismes extérieurs situés hors de la commune, il a été décidé de maintenir le versement des subventions. L'association Cinévasion ne percevra pas de subvention de fonctionnement mais à nouveau une contribution annuelle de 884€ reconduite à titre exceptionnel pour leur permettre de se constituer une trésorerie conséquente. La subvention au Syndicat Interdépartemental de défense paragrêle a été suspendue suite à la réception d'un courrier de leur part informant la municipalité qu'il n'y aurait pas d'achat de fusées en 2017 et qu'il n'était donc pas nécessaire de procéder au versement d'une subvention.

La subvention accordée au Comité de Jumelage a été augmentée à titre exceptionnel pour passer de 0.50€ à 1€ par habitant soit 2 920€ afin de participer au financement d'un voyage scolaire d'échanges entre les élèves de l'école publique et privée avec les élèves italiens de Camigliano.

Le Conseil Municipal a modifié les règles de fixation de la contribution du Budget Communal au budget de l'Assainissement au titre des Eaux Pluviales et l'a ainsi fixé à 20% des charges de fonctionnement du Budget de l'Assainissement constatées dans le cadre du compte administratif de l'année précédente.

Le Conseil Municipal a également autorisé, à l'unanimité des membres présents, l'affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement du Budget de l'Eau au budget de la Commune (60 000.00€).

2°- AFFAIRES GENERALES-PERSONNEL COMMUNAL

Le Conseil municipal a acté, à l'unanimité, la modification de l'indice de référence applicable au calcul des indemnités des élus qui devient l'indice brut terminal de la Fonction Publique.

3°- AFFAIRES SCOLAIRES

Les Membres du Conseil ont également décidé de fixer à l'unanimité des membres présents la participation annuelle de la Commune au financement des dépenses de fonctionnement de l'Ecole Privée Saint Joseph à la somme de 100 000.00 € pour l'année 2017 en appliquant le coût moyen d'un élève à l'Ecole Publique en 2016 multiplié par le nombre d'élèves à l'Ecole Privée.

4°- QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal a été sollicité afin de participer à l'organisation et au bon déroulement des festivités dans le cadre de la Vogue notamment le 7 mai 2017 pour le corso.

Il a été également évoqué le problème de la lourdeur des portes du Pôle Médical qui ne peuvent être ouvertes par des personnes à mobilité réduite. Le Maire indique que ces constatations ont été prises en compte et que des travaux de motorisation des portes ont été inclus dans le programme des travaux de l'extension du Pôle Médical et devraient être réalisés à court terme.

5°- DECISIONS DU MAIRE

-Attribution Maitrise d'œuvre-Travaux d'extension Maison des Associations

La séance est levée à 1H00.